



ACADÉMIE DE VERSAILLES



ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

CONCOURS UNIQUE D'INFIRMIER(E) DE L'EDUCATION NATIONALE SESSION 2006

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

DUREE : 3 heures

Coefficient : 1

Composition sur une ou plusieurs questions concernant la profession

IMPORTANT :

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie (ou des copies) mise(s) à votre disposition.
Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (ou des copies) mènera à l'annulation de votre épreuve.

QUESTION 1 : 6 points

Vous êtes infirmière dans un collège, vous constatez parmi les fiches confidentielles qui vous ont été remises en début d'année, qu'une élève de 6^{ème} souffre de mucoviscidose.

- Que devez vous faire ?
- Si des aménagements sont à prévoir, dans quel cadre et quel est votre rôle ?

QUESTION 2 : 10 points

Vous êtes infirmière dans un lycée. A la suite d'une dispute, deux garçons de 17 ans sont amenés à l'infirmerie.

Olivier est très agité et son haleine dégage une odeur alcoolisée. Pierre présente un traumatisme à la pommette et paraît abattu ; à peine arrivé, il s'effondre et perd connaissance.

- 1- conduite à tenir à cette situation à court et moyen terme
- 2- suite à cet événement, à long terme que pouvez-vous proposer au chef d'établissement ?

QUESTION 3 : 2 points

Vous êtes infirmière en poste mixte. Dans le cadre de vos missions vous êtes appelée à effectuer des dépistages infirmiers, décrivez le déroulement et son contenu.

N.B : Les réponses aux questions ci-dessus seront rédigées et présentées sur la copie (ou les copies) distribuée(s).
Deux points sont réservés à la présentation